

ZONE SUD - EST AVIRON

ÉPREUVES QUALIFICATIVES INTERRÉGIONALES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS – J18, SENIOR et PARA-AVIRON ET POUR LE CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ

AIGUEBELETTE

Samedi 02 avril et dimanche 03 avril 2022

1. ORGANISATION

Épreuves organisées conjointement par la Zone Sud-est, le Comité Départemental de Savoie et les cadres techniques de la Fédération Française d’Aviron.

Responsable de la zone Sud Est :

Vincent BUSSER

Adresse email : vincent.busser@ffaviron.fr

Tél. : 06 16 95 74 10

Président du Comité de Savoie d’Aviron :

Yves Charles

Adresse email : yves.charles6@orange.fr

Tél : 06 95 82 56 27

2. DESCRIPTIF

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour les Championnats de France Bateaux courts à Cazaubon, catégories J18 et Senior, Homme et Femme.

Elle peut également s’inscrire dans le programme du chemin de la sélection pour les ligues.

Samedi matin : Contre la montre à partir de 8h30

Samedi après-midi : 1/3 ou 1/2 finales

Dimanche matin : finales A, B et C

3. LIEU

Base Départementale d'aviron du lac d’Aiguebelette

73470 NOVALAISE

4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimedias.com>

Ouverture des inscriptions : Lundi 14 mars 2022 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 25 mars 2022 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 25 mars 2022 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre du Comité Départemental de Savoie. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site le mercredi 30 mars 2022.

5. DISCIPLINES

J18 - distance de course : 2000 m

N°	Code	Bateau
1	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur Junior J18 Femme
2	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur Junior J18 Homme
3	J18F1X	1 rameuse en couple Junior J18 Femme
4	J18H1X	1 rameur en couple Junior J18 Homme

SENIOR - distance de course : 2000 m

N°	Code	Bateau
5	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur Sénior Femme
6	SH2-PL	2 rameurs en pointe sans barreur Sénior Homme Poids léger
7	SH2-	2 rameuse en pointe sans barreur Sénior Homme
8	SF1XPL	1 rameuse en couple Sénior Femme Poids léger
9	SH1XPL	1 rameur en couple Sénior Homme Poids léger
10	SF1X	1 rameuse en couple Sénior Femme
11	SH1X	1 rameur en couple Sénior Homme

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE - distance de course : 2000m

N°	Code	Bateau
12	SF1X PR3	1 rameuse en couple Sénior Femme Jambes-tronc et bras (embarcation libre)
13	SH1X PR3	1 rameur en couple Sénior Homme Jambes-tronc et bras (embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur Sénior Femme Jambes-tronc et bras (une rameuse handi et un guide femme valide ou deux rameuses handi)
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur Sénior Homme Jambes-tronc et bras (un rameur handi et un guide homme ou femme valide ou deux rameurs handi)
16	SF1X PR1	1 rameuse en couple Sénior Femme Bras et épaules (bateau FISA-fauteuil-flotteurs obligatoires)
17	SH1X PR1	1 rameur en couple Sénior Homme Bras et épaules (bateau FISA-fauteuil-flotteurs obligatoires)
18	SF1X PR2	1 rameuse en couple Sénior Femme Tronc et bras (bateau FISA-assise fixe-flotteurs facultatifs)
19	SH1X PR2	1 rameur en couple Sénior Homme Tronc et bras (bateau FISA-assise fixe-flotteurs facultatifs)
20	SF1X PR3-ID CD	1 rameuse en couple – para-aviron adapté (embarcation libre)
21	SH1X PR3-ID CD	1 rameur en couple – para-aviron adapté (embarcation libre)

- 22 SF1X PR3-ID BC 1 rameuse en couple – para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)
23 SH1X PR3-ID BC 1 rameur en couple – para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)

6. PARCOURS

La distance de course est de 2000m.

Le départ sera non tenu.

Quatre lignes de bouées baliseront le champ de course.

7. PROGRAMME

Le programme définitif sera mis en ligne sur le site de la zone sud-est au plus tard le mercredi 30 mars 2022.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est à l'adresse :

<http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

9. ÉCHÉANCIER

Lundi 14 mars 8h00 : Ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Vendredi 25 mars 14h00 : Clôture des inscriptions.

Vendredi 25 mars 17h00 : Consultation des inscriptions sur ffaviron.fr.

Mercredi 30 mars : Mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ sur le site internet de la zone.

Dimanche 03 avril : Mise en ligne des résultats sur le site internet de la zone.

10. DISPOSITIONS GENERALES

10-1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 01 avril 2022 à 18h30 dans la salle de réunion de la base d'aviron.

10-2 Le bassin :

L'ouverture sera effective le vendredi 01 avril 2022 à partir de 9h avec une fermeture à 19h00.

Les clubs souhaitant s'entraîner sur le bassin d'Aiguebelette le vendredi 1^{er} Avril doivent en faire la demande en précisant le créneau horaire et le nombre de bateaux à Pascal Morel par mail (pascal.morel@ffaviron.fr).

Pas d'entraînement le samedi lors de la coupure de midi et le soir après la dernière course.

10-3 Les numéros pour les courses en ligne ne seront pas fournis par les organisateurs.

10-4 Rameurs poids léger : lors de cette épreuve qualificative, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFA.

Il doit être de 59 kg maximum chez les femmes ; de 72,5 kg maximum chez les hommes, la moyenne d'une équipe étant de 70 kg.

10-5 Les programmes seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet de la zone sud-est et envoyés par courrier électronique.

10-6 Le chronométrage sera assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

10-7 La sécurité sera assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le comité d'organisation et le responsable de la zone sud-est.

10-8 L'arbitrage sera coordonné par un arbitre national en relation avec le responsable de la zone et le coordonnateur technique.

10-9 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation sportive 2022 édité par la FFA (<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/reglementation-sportive>).

Vincent BUSSER

Responsable de la Zone Sud –Est d'Aviron



Yves CHARLES

Président du Comité de Savoie



François MONRAZEL

Président du jury

PO Alex Mazoyer

